

Les migrants mal accueillis en Belgique

- ▶ L'OCDE pointe une aggravation de la situation des étrangers non européens sur le marché de l'emploi.
- ▶ Elle empire depuis la crise.
- ▶ En cause notamment l'école inégalitaire.

Le taux d'emploi des étrangers en Belgique est un des plus faibles des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et la situation empire.

C'est ce qui ressort du rapport provisoire de l'organisation internationale concernant la Belgique, remis pour commentaire la semaine dernière aux ministres et administrations concernées dans le pays, avant l'établissement du rapport définitif. « Si l'on effectue une comparaison internationale, le taux d'emploi des immigrants en Belgique est parmi les plus bas et l'écart par rapport aux personnes nées dans le pays est l'un des plus larges. »

Graphiques à l'appui (lire ci-contre), l'OCDE relève qu'il n'y a qu'en Turquie, en Grèce et en Espagne que la situation est pire,

alors que ces pays ont été davantage touchés par la crise de l'emploi que la Belgique.

L'OCDE précise que tous les étrangers ne sont pas logés à la même enseigne. « Il existe une grande hétérogénéité parmi les immigrants. Le niveau d'emploi des étrangers de l'Union européenne est globalement comparable à celui des personnes nées en Belgique. Par contraste, la performance sur le marché du travail des étrangers hors Union européenne est nettement pire, avec un chômage élevé, et, parmi les femmes, une inactivité importante. »

Le rapport constate aussi une inquiétante détérioration de la situation, malgré les déclarations politiques volontaristes et les rapports négatifs qui s'accumulent. « Entre 1996 et 2008, l'écart d'emploi des personnes nées dans le pays par rapport aux étrangers originaires de l'Union européenne s'est considérablement réduit, alors que celui avec les non-Européens a globalement stagné. Mais depuis 2008, les immigrants ont été les plus touchés par la crise, avec une aggravation de l'écart de taux d'emploi, ce qui rend les efforts d'intégration encore plus pressants. »

Le rapport révèle aussi que les étrangers non européens ont des

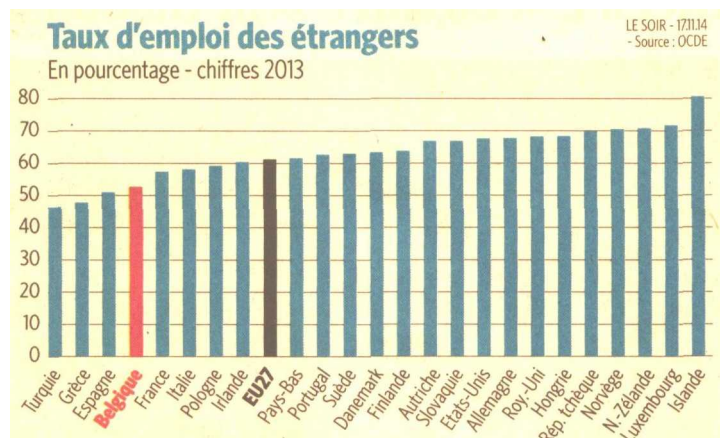
emplois beaucoup plus précaires et moins bien payés. « Comparés aux natifs, les immigrants sont sous-représentés dans le secteur public et les employés du secteur privé, et surreprésentés dans les fonctions ouvrières moins bien payées et le travail temporaire. »

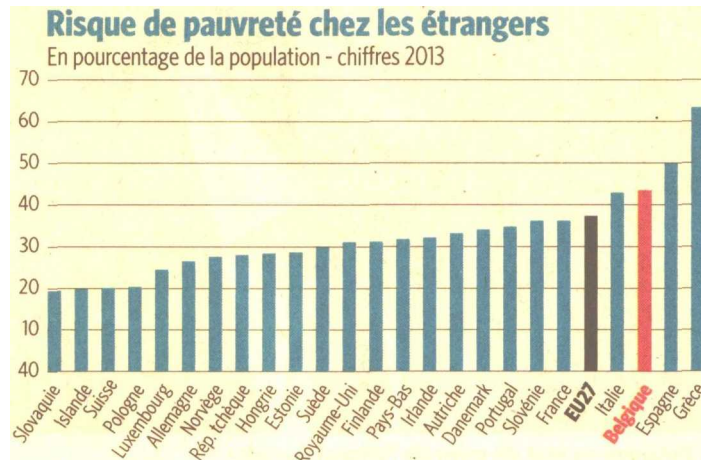
Cette difficulté à trouver du travail et ce maintien dans des emplois précaires favorisent la pauvreté. Et la Belgique présente, dans ce domaine, avec la Grèce, l'écart le plus grand entre les natifs et les immigrants. « Ceci s'explique par des salaires plus bas, un chômage élevé et une composition de ménage différente, avec une inactivité féminine plus répandue et davantage d'enfants. »

Les étrangers non européens ont des emplois beaucoup plus précaires et moins bien payés

L'organisation internationale s'apprête dès lors à émettre des recommandations, parmi lesquelles une lutte contre la ségrégation dans les écoles, ou l'émission d'objectifs chiffrés d'embauche d'étrangers. Au mois d'août, Eurostat faisait les mêmes constats. Manifestement, il reste du chemin à parcourir. ■

BERNARD DEMONTY
@bdemonty_lesoir





les causes « La ségrégation scolaire est élevée »

La Belgique est l'un des pires pays de l'OCDE s'agissant de l'intégration des étrangers sur le marché de l'emploi. L'OCDE identifie des causes multiples, qui se conjuguent pour donner une situation qui empire.

1 Une école discriminante L'organisation internationale relève que l'intégration difficile des étrangers sur le marché de l'emploi touche aussi leurs enfants nés en Belgique. L'école est au centre du problème et les constats sont très crus. « La ségrégation scolaire est élevée en Belgique, ce qui permet d'expliquer les différences de performances entre établissements. Les étudiants désavantagés, qui sont pour une grande partie issus de l'immigration, sont particulièrement concentrés dans certaines écoles, ce qui nuit à leur apprentissage. » L'OCDE constate aujourd'hui que la ségrégation scolaire dépasse la ségrégation résidentielle, ce qui laisse entendre que les publics favorisés et nés en Belgique, qui habitent des quartiers à forte immigration, vont se scolariser ailleurs, avec des personnes nées en Belgique. Le rapport constate aussi que les écoles où sont concentrés les étrangers ont souvent des professeurs moins expérimentés et moins qualifiés. Un point positif, quand même : les investissements importants dans

les écoles désavantagées permettent aujourd'hui aux élèves issus de l'immigration d'évoluer dans des classes de taille plus réduite, ce qui favorise l'apprentis-

sage.

2 Une forte concentration de l'immigration à Bruxelles Le rapport constate aussi une difficulté propre à la structure de l'immigration, elle se concentre massivement à Bruxelles, alors que le taux de chômage y est également le plus élevé du pays « Les personnes nées à l'étranger et particulièrement les primo-arrivants sont particulièrement concentrées à Bruxelles et sont relativement moins nombreuses en Flandre, où le taux de chômage est plus bas. » Cette concentration à Bruxelles renforce ainsi le problème de la ségrégation scolaire et résidentielle, relève le rapport.

3 La discrimination à l'embauche. C'est une donnée plus difficile à mesurer, mais le faible taux d'emploi des étrangers en Belgique s'explique aussi par un phénomène de discrimination à l'embauche. « Malgré l'existence d'une législation détaillée sur la question, la discrimination est toujours une barrière importante pour l'accès au marché du travail. » L'OCDE constate toutefois que ce problème s'atténue dans

les fonctions où la demande de main-d'œuvre est forte. Cette pénurie convainc les employeurs d'embaucher des personnes d'origine étrangère.

4 La connaissance des langues. En Belgique, et particulièrement à Bruxelles, où se concentre la main-d'œuvre d'origine étrangère, les exigences linguistiques

sont très élevées. Et cela défavorise les immigrés et particulièrement les primo-arrivants qui ne disposent pas d'un bagage suffisant, ce qui les empêche d'accéder à l'emploi et même de se constituer un réseau de relations qui favoriserait cet accès. « Les immigrants doivent bénéficier de davantage d'opportunités d'apprendre les langues du pays hôte, de développer un capital social et de voir les compétences acquises dans leur pays d'origine davantage reconnues en Belgique », dit le rapport. L'OCDE reconnaît qu'il existe en Belgique des parcours d'intégration, avec des cours de langues, mais constate aussi leur caractère souvent facultatif. Pour l'OCDE, il faut aussi développer les stages en entreprises, ce qui favorisera l'apprentissage des langues. Le rapport relève les progrès de la Flandre en la matière.

5 Le poids élevé du regroupement familial. Enfin, l'OCDE

identifie une dernière cause pour expliquer le problème du chômage des étrangers : les raisons de l'immigration. En Belgique plus qu'ailleurs, ces raisons tiennent au regroupement familial et à la demande d'asile. « Cela renforce l'inadéquation avec les besoins du marché de l'emploi. » L'OCDE donne des chiffres : dans l'Union européenne, 35 % des immigrés arrivent pour des raisons de regroupement familial. En Belgique, il s'agit d'une personne sur deux (52,7 %). Le nombre de personnes qui arrivent en Belgique en raison

d'activités rémunérées s'élève seulement à 10 % d'entre elles, alors que cette proportion est de 25 % au niveau de l'Union européenne.

6 Les faibles efforts du secteur public. Pour l'OCDE, un nombre significatif d'étrangers

employés dans le secteur public peut avoir un impact positif sur les employeurs du secteur privé. La Belgique est toutefois à la traîne dans ce domaine. « *Durant la dernière décennie, des plans de diversité ont été lancés à différents niveaux de pouvoir. Ces initiatives,*

cependant, ont souvent eu un impact très limité. Proportionnellement, peu d'immigrants ont un travail dans le secteur public, relève l'OCDE. » ■

B.Dy

RÉACTION

« Nous ne sommes pas surpris »

Patrick Charlier est directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances.

Le rapport provisoire de l'OCDE est-il en adéquation avec ce que vous observez ?

Nous ne sommes pas surpris. En 2013, nous avons publié une analyse du marché de l'emploi selon l'historique de nationalité des individus. Les résultats l'ont montré : les migrants des pays du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne sont les plus confrontés à des situations de pauvreté. Ils occupent des emplois précaires : rémunération faible, contrats de courte durée, etc. C'est une situation connue, sur laquelle nous travaillons. Notamment au niveau de la langue qui constitue un obstacle à l'accès à l'emploi. En Flandre, le parcours d'intégration des migrants inclut déjà l'apprentissage du néerlandais. En Wallonie et à Bruxelles, des dispositifs ont été votés à la fin de l'ancienne législature. Il en revient aux

nouveaux gouvernements de les mettre en application.

Selon le rapport, les migrants sont concentrés sur Bruxelles, alors que le taux de chômage y est très élevé. Comment expliquer ce phénomène ?

Une autre enquête publiée en 2014, le Baromètre de la diversité du logement, a mis au jour des mécanismes de discrimination plus ou moins importants selon les endroits en Belgique. Les migrants préfèrent donc les zones où ils ont le plus de chance de pouvoir s'installer. Cela joue dans cette concentration dont parle le rapport.

Le rapprochement familial serait l'une des raisons de cette « paupérisation » d'après le rapport ?

Cette conclusion ne tient que dans les premiers mois qui suivent l'arrivée. Mais à moyen et long terme, ils finissent par trouver du boulot, même précaire. Il faut nuancer cette conclusion, car le rapprochement familial reste une entrée possible sur le marché du travail. De plus, on ne peut pas avoir qu'une immigration utilitariste. L'immigration reste une force de travail essentielle pour l'avenir économique du pays.

PROPOS RECUEILLIS PAR
T. CH. (ST.)